CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG

FORMATION CONTINUE

1803F

FORMATION POUR TRAVAILLEURS DÉSIGNÉS DU SECTEUR DE L'ALIMENTATION - GROUPE C1-C3 (50-449 SALARIÉS)

Zielgruppe

Les personnes désignées par leur employeur à implémenter les règles de sécurité et de santé au sein de l'entreprise

Ziele

Former la personne désignée par l'employeur en matière de sécurité et de santé dans l'entreprise, suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés

Inhalt

- Présentation des missions et de la fonction du travailleur désigné
- Législation concernant la sécurité et la santé sur le lieu de travail
- Les missions et obligations
- Méthode d'analyse et d'évaluation des risques
- La santé au travail
- Communication
- Les accidents de travail et de trajet, les incidents graves et les maladies professionnelles
- Management de la sécurité et de la santé au travail
- Les machines et les équipements de travail
- Les facteurs de risques et mesures de prévention
- Management opérationnel de la sécurité et de la santé
- Principes généraux de la prévention
- Exercices pratiques

PREIS
1650 €

SPRACHEN
FR

DAUER
90.5 Std

ORT(E)
Chambre des Métiers
Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment S.A. (IFSB)

DATEN
Sessions 2027
Apr. 19.04 – 15.07

ONLINE-ANMELDUNG

Finden Sie alle unsere Kurse auf unserer Website und melden Sie sich mit nur wenigen Klicks an!
formations.cdm.lu/weiterbildung/kurse

KONTAKT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530
F.: (+352) 43 40 67
E.: formation.continue@cdm.lu

Scannen Sie den QR-Code, um sich anzumelden!